Direction
des Affaires Générales
et de l'Aide au Pilotage

AVIGNON UNIVERSITÉ

DÉLIBÉRATION
DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
DU CONSEIL ACADÉMIQUE D'AVIGNON UNIVERSITÉ
N°CFVU-2022-020

SÉANCE DU 24 MARS 2022

POINT 3.1.3
APPROBATION DES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION DU FONDS DE SOLIDARITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DES INITIATIVES ÉTUDIANTES (FSDIE) DU 17 MARS 2022 : AIDES AUX ASSOCIATIONS

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU), en sa séance du 24 mars 2022, sous la présidence de Monsieur Ange Polidori, Vice-président en charge de la formation et de la vie universitaire d'Avignon Université,

Vu le code de l'éducation et notamment son article L712-6-1-I,
Vu la circulaire ministérielle n°2011-1021 du 3 novembre 2011 relative au développement de la vie associative et des initiatives étudiantes,
Vu les statuts d'Avignon Université modifiés et approuvés le 21 mai 2019,
Vu le règlement du FSDIE de l'établissement modifié et approuvé le 19 avril 2016,
Vu les propositions de la Commission du FSDIE en date du 17 mars 2022,

Après en avoir délibéré,

La CFVU approuve les demandes d'aides aux associations dans le cadre du FSDIE, telles qu'annexées à la présente délibération.

Vote de la CFVU : favorable à l'unanimité

Membres composant la commission : 32
Membres présents (15) ou suppléés (7) : 22
Membres absents et non suppléés : 10

Service des affaires générales et institutionnelles

Affaire suivie par
Ange POLIDORI

Téléphone
+33 (0)4 90 16 28 09

Courriel
vice-president-cfvu@univ-avignon.fr

Avignon, le 25 mars 2022

Le Président d'Avignon Université

Philippe ELLERKAMP

PRÉSIDENCE
AVIGNON UNIVERSITÉ
74 rue Louis Pasteur
84029 Avignon cedex 1

Transmise au Recteur, Chancelier des universités, le 04 AVR. 2022

AVIGNON UNIVERSITE
Campus Hannah Arendt
74 rue Louis Pasteur
84 029 Avignon cedex 1

Tél. +33 (0)4 90 16 28 09
sagi@univ-avignon.fr